

Rapport d'activité Lire et faire lire 2024//2025

1. L'origine de Lire et faire lire

Lire et faire lire est un programme porté par une association nationale du même nom créée en 1999 par Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique.

Des bénévoles âgés de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature en leur proposant des séances de lecture.

Ce programme s'adresse aux enfants fréquentant : les écoles, les centres de loisirs, les crèches, les bibliothèques, etc. Des séances de lecture sont organisées en petits groupes de 6 à 8 enfants dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

2. Les objectifs

- Lire et faire lire fait évoluer les représentations intergénérationnelles
- Lire et faire lire contribue à changer les représentations des aînés envers les enfants
- Lire et Faire Lire crée un espace de transmission et d'échange : l'apport mutuel en matière de culture et de pratiques permet aux deux parties de s'ouvrir à des sphères qu'ils ne côtoient pas ailleurs
- Lire et Faire Lire favorise les comportements d'accès autonome à la lecture
- Lire et Faire Lire ouvre à des pratiques littéraires diversifiées chez l'enfant

Les enfants sont toujours ravis de ces moments partagés. Les choix de lecture de la bénévole sont parfaitement adaptés : les enfants participent et échangent de plus en plus avec la bénévole. Partenaire petite enfance Lire et faire lire / Udaf 01

3. La mise en place du dispositif

Le conseil d'administration de l'association nationale est composé de membres de l'Unaf et de membres de la Ligue de l'Enseignement.

Lire et faire lire est développé dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs déclinés au niveau départemental : l'Udaf et la Ligue de l'Enseignement. Lorsque ces réseaux ne souhaitent pas porter le dispositif, une association départementale se met en place : l'association lire et faire lire.

L'Udaf est garante du bénévole qu'elle propose à la structure. Le coordinateur échange avec le bénévole afin de lui présenter le dispositif puis organise une rencontre avec la structure et/ou les élus pour fixer les modalités d'intervention (horaires/jour d'intervention, lectures, etc.).

Il est demandé au bénévole de fournir un extrait de casier judiciaire (n°3).

Le bénévole intervient une fois par semaine, environ une heure (soit un quart d'heure à vingt minutes par groupe).

Le lieu d'intervention est le plus proche possible du domicile du lecteur.

Si plusieurs bénévoles sont intéressés sur un même secteur, une intervention en binôme est possible et parfois même souhaitable.

Le bénévole ne se substitue pas à l'animateur ou à l'instituteur, il intervient en « plus-value » permettant ainsi de démultiplier les groupes.

Le lecteur bénévole est assuré lors de son intervention.

Lors de son inscription, le lecteur signe la charte du bénévole et s'engage à intervenir jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (sauf imprévu) : cela permet de garantir un « service de continuité » pour la structure.

De son côté, la structure s'engage également en acceptant la charte de la structure qui garantit le bon accueil du bénévole.

Les enfants les reconnaissent et s'attachent aux bénévoles, et eux aussi [...] un échange affectif se produit ! Partenaire scolaire Lire et faire lire / Udaf 01

La bénévole est devenue un repère. Partenaire scolaire Lire et faire lire / Udaf 01

4. Les missions de l'Udaf

L'Udaf, mandatée par l'état, s'inscrit dans une politique familiale globale volontariste et ambitieuse. Elle est le partenaire institutionnel des pouvoirs publics dans tous les domaines de la vie familiale. L'Udaf est une institution reconnue d'utilité publique régie par l'article L211-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ses missions :

- Porte-parole des familles
- Expert de leurs réalités de vie
- Services aux familles et aux personnes vulnérables
- Animateur associatif

La loi attribue aux Udaf des missions menées d'intérêt familial : informer, défendre et représenter toutes les familles. C'est pourquoi, il a été décidé de dédier nos axes de la convention d'objectifs en lien avec les besoins des familles Aindinoises. Parmi les actions proposées par l'Udaf de l'Ain s'inscrit Lire et faire lire, relié à la convention d'objectifs « Partager la lecture ».

Le bilan 2024-2025 des activités Lire et faire lire traduit un déploiement conséquent du dispositif sur notre département, résultant de l'engouement des personnes bénévoles mais aussi du soutien appuyé des partenaires. Plus qu'un bilan chiffré, ce bilan recèle des fruits portés par le dispositif. L'activité Lire et faire lire s'est renforcée en quantité et en se diversifiant. D'une part, cela fait écho au principe de lutte contre l'illettrisme au cœur du dispositif en faisant profiter un grand nombre d'enfants. D'autre part, chaque lecteur-bénévole s'empare du dispositif et le teinte de sa personnalité, en faisant ainsi un dispositif de lecture-plaisir et d'enrichissement personnel des enfants et des bénévoles, qui y trouvent l'impulsion d'une reconnaissance sociale. Alexandra Dien, coordinatrice départementale

5. L'épanouissement d'un réseau

En 2024, Lire et faire lire s'est déployé sur une grande partie du département, et notamment de plus en plus en ruralité, grâce à 127 bénévoles et 63 structures partenaires. L'enjeu de la coordination départementale face à un réseau grandissant en 2024 était d'assurer l'épanouissement de tous.

La coordinatrice départementale recrute des bénévoles, prospecte des structures pour accueillir le dispositif, met en lien les bénévoles et les structures et est médiatrice lorsque nécessaire. Animatrice de Lire et faire lire, elle accompagne les bénévoles en leur mettant à disposition des outils pour faciliter leurs activités, en organisant des formations, ou tout autres moyens qui s'avèrent pertinents.

Selon les réponses aux enquêtes des structures partenaires répondantes, celles-ci jugent leurs relations avec les bénévoles "parfaitement parfaites" ou encore "excellentes". Les bénévoles Lire et faire lire dénotent par leur passion et leur investissement.

6. L'officialisation des bénévoles relais dans les comités

Par leur organisation et leur investissement soutenu, certains groupes de bénévoles sont réunis en « comités », et dans lesquels s'est vu officialiser les rôles des bénévoles « relais ».

L'arrivée d'une nouvelle coordinatrice départementale a été l'occasion d'éclaircir son rôle auprès de tous les bénévoles, et en particulier pour les comités.

L'organisation d'un groupe de travail a permis de fixer les modalités de collaboration entre les comités et la coordination au travers de la co-rédaction d'un cahier des charges et de l'identification de sept bénévoles « relais », soit des bénévoles qui se sont manifestés pour aider la coordination départementale à développer Lire et faire lire sur leurs secteurs et à accompagner sur le terrain les nouveaux bénévoles.

7. Un foisonnement d'actions locales

Cette année encore, de nombreux bénévoles ont tenu des stands lors d'évènements, permettant ainsi de visibiliser le dispositif et de donner envie à des acteurs d'accueillir le dispositif, mais aussi à plusieurs personnes de devenir bénévoles. Parmi les évènements qui ont rencontré le plus de succès :

- Le salon du livre de Nantua, et la participation des bénévoles du secteur d'Oyonnax
- Le festival "Livres en M'Ain" à Ambérieu-en-Bugey et la participation d'une bénévole du secteur
- Le forum des associations de Cessy, et la participation des bénévoles du secteur
- Le salon du livre jeunesse d'Oyonnax, avec la participation des bénévoles du secteur

Lire lors d'évènements contribue à la lecture plaisir et permet à d'autres publics de témoigner, voire de profiter, du dispositif. Les bénévoles-lecteurs ont su intégrer Lire et faire lire dans la vie des structures qui les accueillent, voire de leur commune, notamment grâce aux communes labellisées « **Ma commune aime Lire et faire lire** » : Mionnay (lectures sur le thème des oiseaux en partenariat avec la commission intergénérationnelle pour "Mionnay fête la nature"), Thoiry et Artemare (lecture de poèmes durant la semaine de l'enfance).

D'autres actions inspirantes ont installé Lire et faire lire comme spécialiste de la lecture-plaisir :

- La crèche de Briord transformée en station spatiale pour une lecture immersive sur ce thème
- Lectures en musique et déguisées à la crèche de Miribel
- Lectures lors des illuminations de Cessy pour exalter l'atmosphère festive de la fin d'année

8. La participation aux actions nationales

Depuis 2013, le Prix de Poésie des lecteurs Lire et faire lire est co-organisé avec le “Printemps des Poètes. Un comité de sélection composé de membres du “Printemps des Poètes”, des bénévoles et des professionnels du livre choisissent quatre livres que les bénévoles peuvent lire durant leurs séances. Les enfants peuvent ainsi élire leur recueil préféré. Huit bénévoles se sont prêtés à l’exercice cette année.

Les enfants ont adoré l’opposition entre Po et Zi, très rigolote, et surtout la sonorité des mots. Ils ont demandé à ce qu’on le lise à nouveau. A l’issue de la seconde lecture, ils ont cherché à créer de nouvelles pages !

Bénévole participant au Prix de Poésie

Les enfants ont pu me dire que, selon les jours, ils sont Po ou Zi. Ils se sont réellement appropriés le livre et ont souhaité par la suite le relire, une page chacun, à la lumière de notre échange. La séance était très animée et joyeuse !

Bénévole participant au Prix de Poésie

Plusieurs bénévoles ont également proposé des lectures lors des “Nuits de la lecture”, initiative du Ministère de la Culture coordonnée par le Centre National du Livre.

Enfin, les bénévoles du secteur de Miribel et de Mionnay participeront au festival national de littérature jeunesse “Partir en Livres” entre juin et juillet.

9. Échanges de pratiques et formations

Cette année, 67 bénévoles ont participé aux diverses rencontres entre bénévoles organisées par la coordination départementale : café-bénévoles, réunion d’échanges de pratiques et formations.

Trente-deux bénévoles se sont laissés guider par la comédienne Hélène Laurca durant les formations de lecture à voix haute. Travail de la voix, théâtralisation de la lecture, initiation à la lecture de la poésie, une belle énergie s’est dégagée des performances, pleines de rire et d’humour.

10. Une stabilisation du dispositif

Cette année, 4588 séances de lecture, entre 20 minutes et 1h, ont été réalisées par les bénévoles. Ceux-ci ont réalisé leurs lectures dans 63 structures partenaires en 2024-2025. Un chiffre en légère baisse, qui signifie l’importance accordée cette année aux relations partenariales et l’intégration des lectures aux projets de structures. Nous notons une hausse significative de l’intégration de Lire et faire lire aux projets éducatifs de territoire (Lire et faire lire est intégré à 4 PEDT), et de façon presque systématique dans les structures des partenaires de petite enfance.

Grâce au soutien de la commune de Cessy envers les activités des bénévoles-lecteurs Lire et faire lire, ceux-ci ont réalisé un achat de kamishibai.

Dans le cadre de notre partenariat avec la Lecture Publique du département, les bénévoles de Lire et faire lire étaient invités à assister à la conférence organisée pour la Journée Graines de Lecteurs organisée par la bibliothèque départementale de l'Ain. La bibliothèque départementale a également ouvert certaines de ses formations aux bénévoles.

11. La diversification des lieux d'accueil

La Directrice de l'Udaf de l'Ain, accompagnée de la coordinatrice de Lire et faire lire, ont été reçues par l'adjointe à la directrice des services de l'éducation nationale qui a confirmé le vif intérêt de la DSDEN pour Lire et faire lire et le souhait d'être facilitatrice pour l'intervention des lecteurs bénévoles au sein des écoles.

Témoignage de l'importance de ce partenariat, la majorité des interventions se déroulent en temps scolaire.

12. Lutte contre l'illettrisme

Les temps forts des comités et les campagnes publicitaires de l'association nationale Lire et faire lire ont permis en 2024 à notre réseau départemental de se déployer sur une plus grande partie du département.

L'année 2024 marque un tournant pour le dispositif sur notre département : Lire et faire lire s'est inscrit dans dix communes rurales de plus qu'en 2023.

Portée par des bénévoles d'Artemare et de Lhuis, l'activité de Lire et faire lire s'est récemment développée sur le secteur de Champagne-en-Valromey et de Valromey-sur-Seran. Grâce à ce nouveau partenariat avec la Directrice de l'école publique de Champagne-en-Valromey et la coordinatrice PEDT du Valromey, de nouvelles structures ouvrent leurs portes aux bénévoles et mettent à disposition leurs ressources.

En ville, le dispositif bénéficie aux enfants de sept écoles du réseau d'éducation prioritaire.

13. L'implication avec l'association nationale

Depuis la crise sanitaire, l'association nationale Lire et faire lire propose à tous les bénévoles du réseau des rencontres sous forme de webinaires axés sur la littérature jeunesse :

- « L'album documentaire », présenté par Virginie Meyer de la BNF
- « Les émotions dans l'album jeunesse », animé par Agnès Bergonzi, du CNLJ
- « La philosophie dans les albums jeunesse », avec Juliette Grégoire des éditions l'Initiale

L'Udaf de l'Ain est toujours membre de l'association nationale Lire et faire lire

>>Membre du conseil d'administration de lire et faire lire national depuis juin 2019.

>>Membre du bureau (secrétaire adjointe) depuis juin 2020.

14. Renforcer les échanges

Le réseau de bénévoles Lire et faire lire ayant pris de l'ampleur en 2024-2025, l'enjeu d'animer ce réseau semble plus nécessaire pour la prochaine année.

D'une part, le travail amorcé quant à la clarification de l'articulation complexe entre les différentes échelles du dispositif sera poursuivi, pour déjouer quelques difficultés rencontrées lors de la mise en place du dispositif.

D'autre part, la coordinatrice départementale a l'intention de permettre à tous les bénévoles engagés dans Lire et faire lire de faire l'expérience d'un bénévolat vivant et humain ne dépendant pas exclusivement du moment partagé avec les enfants. Dans cette perspective, plusieurs espaces d'échanges seront mis en place.

Enfin, une réflexion sera apportée quant à la reconnaissance de l'engagement bénévole.

Les partenariats sont également une force du dispositif. L'année 2024-2025 a montré que l'essence des partenariats Lire et faire lire tend à s'enrichir : au-delà d'accueillir les bénévoles, plusieurs structures et partenaires ont proposé leurs ressources (locaux, personnel, compétences, etc.) pour aider à la mise en place de formation, à la création d'espaces d'échange, ou encore organiser des événements, qui contribuent fortement à l'enrichissement du dispositif, à la qualité du bénévolat et au plaisir des enfants bénéficiaires. L'exploitation de cette tendance sera explorée l'année à venir.

15. L'anniversaire des 25 ans de Lire et faire lire

En 2025, Lire et faire lire fête ses 25 ans !

Entre mars et novembre 2025, six rencontres régionales ont rassemblé les coordinations départementales alentours. La coordinatrice Lire et faire lire du département de l'Ain a participé aux réunions de préparation de la rencontre inter-régionale avec les coordinations des départements de la Drôme, la Savoie, l'Allier et l'Ardèche.

Pour fêter cet anniversaire, les coordinations départementales souhaitent mettre à l'honneur les bénévoles Lire et faire lire en soulignant les savoir-faire et la part unique apportée par chacun lors des lectures.